

# Carnet de notes

Cycles de travail

**Audit IGPN**

UNSA/FASMI, FÉDÉRATION AUTONOME DES  
SYNDICATS DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

**UNSA**  
*a*  
**Police**



Le 20 Décembre 2017, Philippe Capon, secrétaire général UNSA Police, accompagné de Thierry Clair, secrétaire national du pôle Province et Bruno Cossin, délégué national, ont assisté à une réunion de présentation de la mission d'évaluation de la réforme des cycles de travail.

Cette réunion était présidée par monsieur Eric Morvan, DGPN, en présence de Pascal Lalle, DCSP, et de Marie-France Guyomarch-Moneger, Cheffe de l'IGPN.

Voici notre carnet de notes...

## *De quoi s'agit-il ?*

La DGPN a décidé de réaliser un nouvel audit sur la question des cycles de travail. Cet audit portera sur :

- ▶ les coûts induits en terme d'effectifs et de moyens ;
- ▶ l'évolution des heures travaillées dans les différents types de mission ;
- ▶ l'impact opérationnel
- ▶ les effets pour les agents en matière de santé et de bien être au travail, de jour comme de nuit.

## *Quelle méthode ?*

Durant, cette réunion, nous avons été informés des méthodes d'évaluation de ce nouvel audit :

- ▶ recueil des données extraites des systèmes d'information ;
- ▶ un questionnaire « agent »
- ▶ un recours aux experts (médecine de prévention, psychologue, socio-démographe.....).

Le directeur général de la police nationale a exposé son intention de déterminer les critères d'évaluation avec les organisations syndicales, début janvier 2018.

## *Qui est concerné ?*

Tous les services ayant changé de cycle de travail au 1er janvier 2018 seront évalués. La commission se rendra sur une quinzaine de site pour compléter son étude, soit :

- ▶ les 140 sites de la Sécurité Publique qui ont adopté la vacation forte (sur les 957 unités en régime cyclique) ;
- ▶ les 2 sites PAF en vacation forte ;
- ▶ les 5 sites CRS en vacation forte ;
- ▶ 140 sites en 4/2 classique et panaché ;
- ▶ 80 sites en 4/2 compressé

## *Combien de temps ?*

L'évaluation se déroulera du **1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2018**.

## *Notre avis :*

Lors de cette réunion d'information, l'UNSA Police a demandé une communication sur les services et unités où la vacation forte n'est pas applicable. Tout le monde reconnaît, y compris l'ensemble des organisations syndicales, que la vacation forte ne peut se mettre en place partout. Arrêtons cette hypocrisie ambiante.

L'UNSA Police a demandé de débloquer les situations partout où les effectifs permettent sa mise en place. Ce cycle est le plus demandé par nos collègues.